

Nouveau : la règle verte

26 mars 2012 / [Hervé Kempf](#)



Monsieur Mélenchon propose d'inscrire dans la Constitution la « règle verte », qui fixerait à la France l'objectif de rembourser sa dette écologique.

Le candidat-président a donc invité au premier rang de son meeting de Strasbourg, le 22 mars, l'icône des climato-sceptiques, [Claude Allègre](#). Ce détail, après une longue liste d'actes hostiles à l'environnement, conduit toute personne soucieuse d'écologie à refuser

son suffrage à M. Sarkozy.

Soit, donc, probablement, au second tour, un bulletin de vote portant le nom de François Hollande. Ce ne sera pas avec enthousiasme, vu la modestie des engagements du candidat du PS sur l'écologie, sa prudence en la matière, le poids des lobbys productiviste et nucléariste dans son entourage et au sein de ce parti. N'entend-on pas dire, même, que certains envisagent de placer Anne Lauvergeon ministre de l'énergie d'un futur gouvernement ? M. Ayrault, ardent promoteur du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, ne s'imagine-t-il pas premier ministre ? Ainsi, entre une perspective sarkozienne désastreuse et un horizon hollandais inquiétant, l'avenir s'annonce plus gris béton que vert printemps.

Et d'autant plus que, quelles que soient les qualités personnelles de M^{me} Joly, la modestie prévisible de son score, ajoutée au désarroi d'un parti vert prisonnier de l'éléphant socialiste, annonce l'affaiblissement de la capacité de pression des écologistes sur le prochain président. Cependant, il faut être attentif au discours de M. Mélenchon : [à Clermont-Ferrand](#) le 14 mars puis à Paris le 18, il a esquissé l'idée roborative d'une « règle verte », à laquelle les commentateurs, bien sûr, n'ont prêté aucune attention.

M. Mélenchon, décidément original, dénonce sans barguigner la publicité, stigmatise la consommation ostentatoire, célèbre la frugalité et les bonheurs simples de l'existence, affirme que l'amour, la poésie et le savoir sont préférables au rêve d'une Mercedes pour chaque ouvrier. Le candidat du Front de gauche raisonne en fonction de la dette écologique, c'est-à-dire de l'excès de prélèvements sur les ressources naturelles que constitue le mode de vie des sociétés actuelles. Elle est plus importante que la dette financière, dit-il. Et, plutôt que d'inscrire dans la Constitution la « règle d'or » - le retour à l'équilibre des finances publiques -, il propose d'y écrire la « règle verte », qui fixerait à la France l'objectif de « rembourser la dette écologique », c'est-à-dire de réduire son impact biosphérique, par justice pour les générations futures et pour les pays plus pauvres. Pas de doute : c'est nouveau !

Source : Cet article a été publié dans *Le Monde* daté du 24 mars et sur [lemonde.fr](https://www.lemonde.fr)

Image : [Mediapart](#)

Lire aussi : [La vraie dette](#)

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Nouveau-la-regle-verte>